



Blois le 14/06/2022,

CTI pour les personnels en SPIP : Au début, il n'y avait RIEN... En ce début juin, il n'y a toujours presque RIEN...

Si le décret relatif à la création du **Complément de Traitement Indiciaire** de la filière socio-éducative de la Fonction Publique (**CTI**) intègre désormais les SPIP, une partie seulement des personnels (ASS et psychologues) est incluse. **C'est beaucoup trop peu !** Si une mesure compensatoire pour les CPIP est évoquée par la DAP, elle demeure hypothétique et laisse encore trop de personnels sans reconnaissance, ni valorisation de leur contribution quotidienne à l'accompagnement socio-éducatif.

L'entente syndicale CGT Insertion Probation - UFAP UNSa Justice se doit de rappeler encore une fois à tous les échelons du gouvernement cette évidence : TOUS les personnels des SPIP font incontestablement de l'accompagnement socio-éducatif.

Nos services ont bien une mission de prise en charge de publics en difficulté et/ou difficiles. L'accompagnement socio-éducatif et social des publics est bien le cœur de nos métiers, la probation en étant l'une des facettes et les connaissances en criminologie l'un des moyens. C'est l'ensemble des agents de nos services qui contribue activement à ces missions, c'est donc l'ensemble des personnels qui relève de la revalorisation de 183 euros promise par M. le 1^{er} Ministre le 18 février dernier.

Après la publication du décret, l'administration pénitentiaire, la Fonction Publique, le Ministère et Matignon aimeraient pouvoir nous oublier à nouveau. Fermez le ban, n'en parlons plus ! Il ne tient qu'à nous de faire entendre à tous les niveaux de l'Etat l'importance de nos services, l'utilité de notre travail, le besoin de dignité et de moyens à la hauteur de nos missions et des besoins de nos publics !

**La CGT Centre Val de Loire du SPIP 41 appelle donc tous les personnels du SPIP à une
JOURNEE DE MOBILISATION
LE JEUDI 23 JUIN 2022 :**

- Pas de convocation, pas de rapport, pas de participation aux réunions (sauf urgences ou réquisitions formelles)
- envoi de mails massif aux décideurs (Gouvernement, Sénat, Députés, Parlementaires...)
- sollicitation de la presse locale et des élus locaux

**CASTEX n'a pas revu son texte !
BORNE, ne restes pas bornée !!!**